

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES - ACTION A

ISIN : FR0013383825

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL

Site internet | www.arbevel.com

Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations

Devise du produit | Euro (EUR)

Date de production |

01/04/2023

Autorité compétente | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES - ACTION A est un compartiment de la SICAV PLUVALCA. Chaque actionnaire dispose d'un droit de copropriété sur les parts de la SICAV PLUVALCA. L'OPCVM a été créé le 24/10/2014 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans. La catégorie d'action Z a été créée le 27/10/2014.

Objectifs | Partant de la conviction que le modèle économique et social est actuellement en transition majeure, et qu'investir dans les sociétés vecteurs de ce changement devrait être porteur de performance, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif d'obtenir à long terme une performance supérieure à son indice de référence au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion, conformément à l'article 9 du règlement SFDR.

L'indicateur de référence est Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap (Ticker : EXUSCNE - Code Bloomberg : BBG01C9WXS68) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.

Le compartiment étant labellisé ISR, une sélectivité sur la base des critères ESG est mise en place d'après la méthodologie décrite dans le code de transparence disponible sur le site : <https://www.arbevel.com>.

De plus, seules les sociétés présentant un potentiel d'appréciation lié à leur contribution au développement durable seront retenues parmi les 8 sous-thématiques identifiées : énergies renouvelables & réseaux intelligents, transports propres, économie circulaire, efficacité énergétique, éducation et digitalisation, sécurité et accès aux services financiers, santé et bien-être, urbanisme, susceptibles d'évoluer dans le temps.

Les sociétés retenues feront par ailleurs l'objet d'une analyse rigoureuse à partir des documents financiers et extra-financiers publiés par l'émetteur, des études de recherche financière, d'éventuels appels d'experts, des rencontres avec le management. L'analyse financière (construction d'un modèle de développement) et extra-financière seront prises en compte de manière intégrée. Une attention particulière sera portée à la qualité des dirigeants, la position concurrentielle de la société et la qualité et différenciation de ses produits ou services. L'équipe de gestion recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies, celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse. Un cours objectif sera déterminé en fonction des prévisions financières et d'objectifs de valorisation, qui permettra, associé à un risque (exécution, dirigeants, concurrence, liquidité, extra-financier), de décider du poids de l'investissement dans le fonds et de mettre en place une discipline de vente ou de renforcement de la position.

La gestion des risques est optimisée par (i) le potentiel de valorisation exigé en fonction du niveau de risque, (ii) les contraintes de limitation de poids des petites valeurs à niveau de risque élevé, (iii) la mutualisation des risques sur un nombre de lignes permettant un degré de diversification suffisant.

Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont :

- 25% maximum en actions hors Europe continentale ;

- 50% minimum en actions dont la capitalisation est comprise entre 250 Millions et 5 Milliards d'euros.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.

- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.

- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.

- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

Le compartiment est investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire et (iii) jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Il peut également intervenir sur (i) les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture des risques d'action, de taux, de change et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, (ii) les emprunts d'espèces.

Indicateur de référence | Bloomberg Europe DM ex UK Small Cap Net Return

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs

L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet www.arbevel.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Indicateur de risque :


Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de gestion discrétionnaire | Le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation | Les actions de petites capitalisations étant, en général, plus volatiles que les grosses capitalisations, la valeur liquidative du compartiment pourra avoir les mêmes comportements. Sur ces marchés, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

Risque de crédit | Il représente le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance, la valeur des titres de créances ou obligataires peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité | Il représente la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Risque de contrepartie | Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché, l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille.

Impacts des techniques de gestion notamment des Instrument Financier à Terme | Le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à des instruments financiers à terme.

Garantie | Le Fonds n'est pas garanti en capital : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne, au cours des 10 dernières années, du produit ou d'un produit comparable. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 434 EUR	3 543 EUR
	Rendement annuel moyen	-45,66%	-18,74%
Défavorable*	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 120 EUR	7 152 EUR
	Rendement annuel moyen	-28,80%	-6,49%
Intermédiaire**	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 456 EUR	14 953 EUR
	Rendement annuel moyen	4,56%	8,38%
Favorable***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	17 176 EUR	19 833 EUR
	Rendement annuel moyen	71,76%	14,68%

* Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2021 et le 31/05/2023.

** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 30/09/2020.

*** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2013 et le 29/06/2018.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit ou l'indicateur de référence (BLOOMBERG EUROPE DM EX UK SMALL CAP NET RETURN INDEX EUR) entre 2013 et 2023

Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte ni les frais éventuels dus à votre conseiller ou distributeur, ni votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE T-IL SI FINANCIERE ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	615 EUR	3 038 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,2%	4,2%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,6% avant déduction des coûts et de 8,4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,1% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
--	---

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

Coûts d'entrée	2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 2% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	98 EUR

Coûts récurrents prélevés chaque année

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation se basant sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	216 EUR
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	35 EUR

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

Commissions liées aux résultats	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. 20% au-delà de l'indice de référence si la performance est positive	66 EUR
--	--	--------

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.

Les actions de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Financière Arbevel (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique à l'adresse électronique: investisseurs@arbevel.com ou un courrier postal avec A/R à l'adresse postale : 20 rue de la Baume, 75008, Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société : https://arbevel.com/wp-content/uploads/2023/02/ARBEVEL_Traitement-reclamations-clients_Janv-2021.pdf

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'Actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>.

Les informations relatives aux performances passées ainsi que l'historique des scénarios de performances sont disponibles à l'adresse suivante : <https://arbevel.com/fr/pluvalca-health-opportunities/fr0012283406-a-eur/>.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ou 10 ans selon la date de création de la catégorie d'action. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPCVM.

Le Fonds a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. A ce titre, il répond aux exigences de publication d'informations dudit article 9. Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.